



Carrouge parcelle n°550

Analyse paysagère, relevé de la végétation existante, impact sur le patrimoine arboré, et projet de compensation.

Index

- 0.1 Relevé de la végétation existante
- 0.2 Palette végétale projetée
- 0.3 Matérialité

01. Relevé de la végétation existante

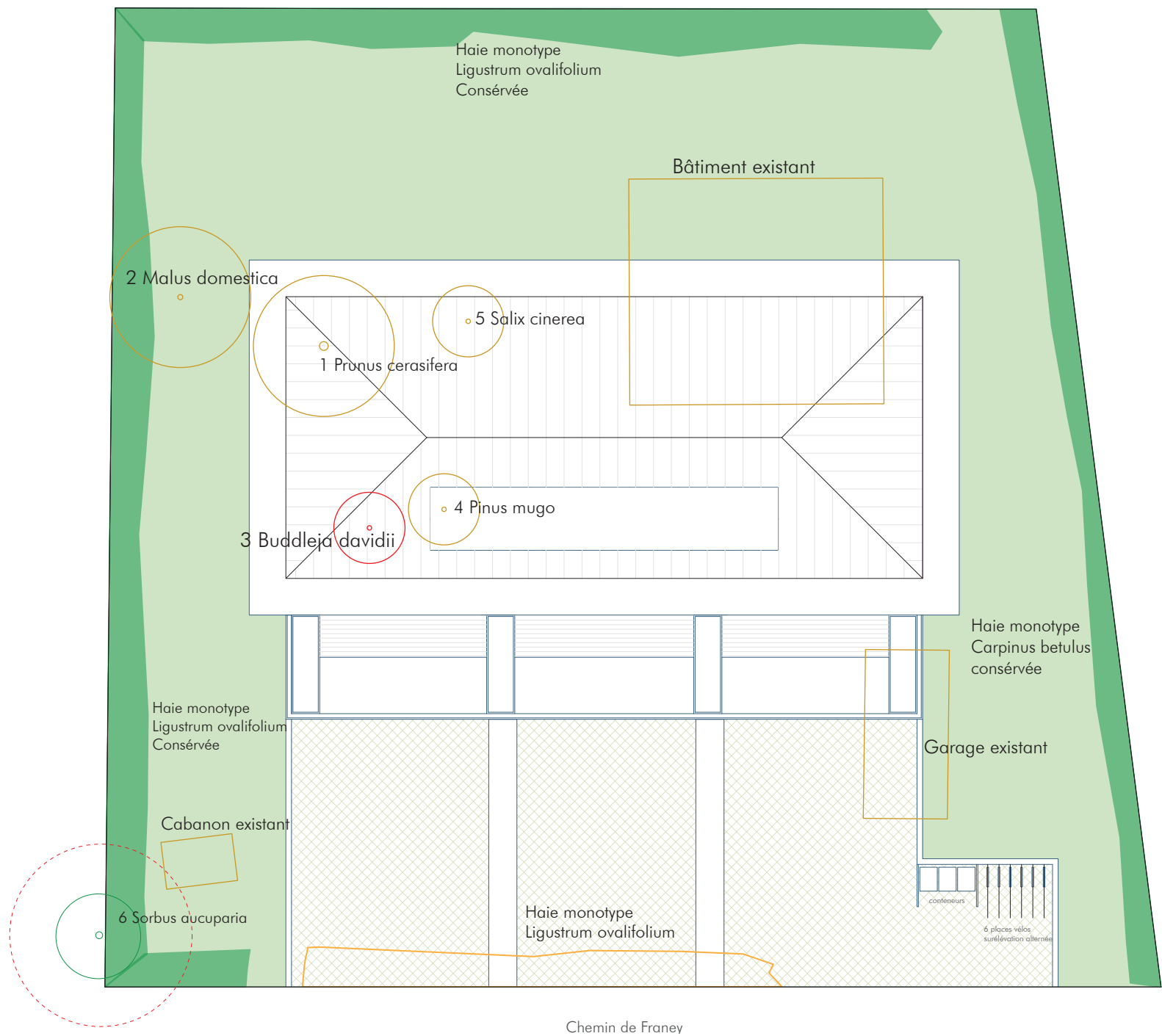
01. Relevé de la végétation existante

Inventaire du patrimoine arboré

La parcelle 550 présente un patrimoine arboré très limité, composé uniquement de deux arbres fruitiers. Le reste de la végétation est majoritairement buissonnante, conformément à la définition de la LPRNPR. On y observe notamment la présence d'espèces envahissantes, dont un grand Buddleja davidii, qui constitue un facteur de déséquilibre écologique et un risque de dispersion dans les milieux avoisinants.

La parcelle est entièrement ceinte d'une haie monospécifique, au faible intérêt écologique. Son homogénéité, sa densité réduite et son absence de diversité botanique ne permettent ni de constituer un habitat favorable à la faune locale, ni de jouer un rôle paysager structurant.

Enfin, un arbre appartenant à la propriété voisine, bien que situé en limite de la parcelle, a été intégré à l'analyse. Sa proximité avec la zone d'intervention justifie une attention particulière, même si l'emprise des travaux projetés ne devrait pas l'impacter significativement.



Végétation à abattre - 2 arbres fruitiers > 40cm de circonférence à 1m

Plante invasive - Buddleja davidii

N° 6. Arbre existant sur la parcelle voisine limite d'intervention à 1.5m de la couronne (en rouge).

Une attention particulière devra être portée à l'intégrité de ces racines ainsi qu'à sa couronne durant la construction

Haie monotype à abattre

Haie monotype à abattre conservée

Plan 1:200

01. Relevé de la végétation existante

Liste des essences et analyse de l'arboriste

N°	Nom commun	Nom latin	Typologie végétale	Circ. à 1 m du sol (cm)	Hauteur (m)	Rayon du domaine vital théorique (m)	Etat physiologique	Etat mécanique	Risque	Valeur dendrologique (estimée)	Perspective (estimée)	Commentaire
1	Cerisier aigre	<i>Prunus cerasus</i>	B	80	5	5	Moyen	Moyen	Risque faible	Moyenne	Plus de 15 ans	fruitiers de bonne dimension. Quelques plaies de taille et divers bois morts. tronc multiple, de bonne vigueur et de bon développement.
2	pommier commun	<i>Malus domestica</i>	B	53	4	5	Moyen	Bon	Risque faible	faible	Plus de 15 ans	fruitier, de bonne vigueur et de bon développement, en fruit lors de la visite
3	arbre à papillions	<i>Budlheja davidii</i>	D	-	2	-	Bon	Bon	Risque faible	faible	Plus de 15 ans	jeune sujet , de bonne vigueur et de bon développement. Plante invasive
4	pin mugo	<i>Pinus mugo</i>	C3	20	2	4	Bon	Moyen	Risque faible	faible	Plus de 15 ans	de bonne vigueur mais envahit par de la vigne vierge
5	Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	C		1	4	Bon	Bon	Risque faible	faible	Plus de 15 ans	de bonne vigueur, buissonnant et s'étalant
6	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	C3	N/A	6	4	faible	faible	Risque faible	faible	de 5 à 10 ans	Arbre en parcelle voisine, sur la limite de propriété. En dépérissement, bcp de sec

01. Relevé de la végétation existante

Photos des essences présentement répertoriées



1 *Prunus cerasus*



2 *Malus domestica*



Entrée de la parcelle



3 *Buddleja davidii*



4 *Pinus mugo*



5 *Salix cinerea*



6 *Sorbus aucuparia*

02. Palette végétale projetée

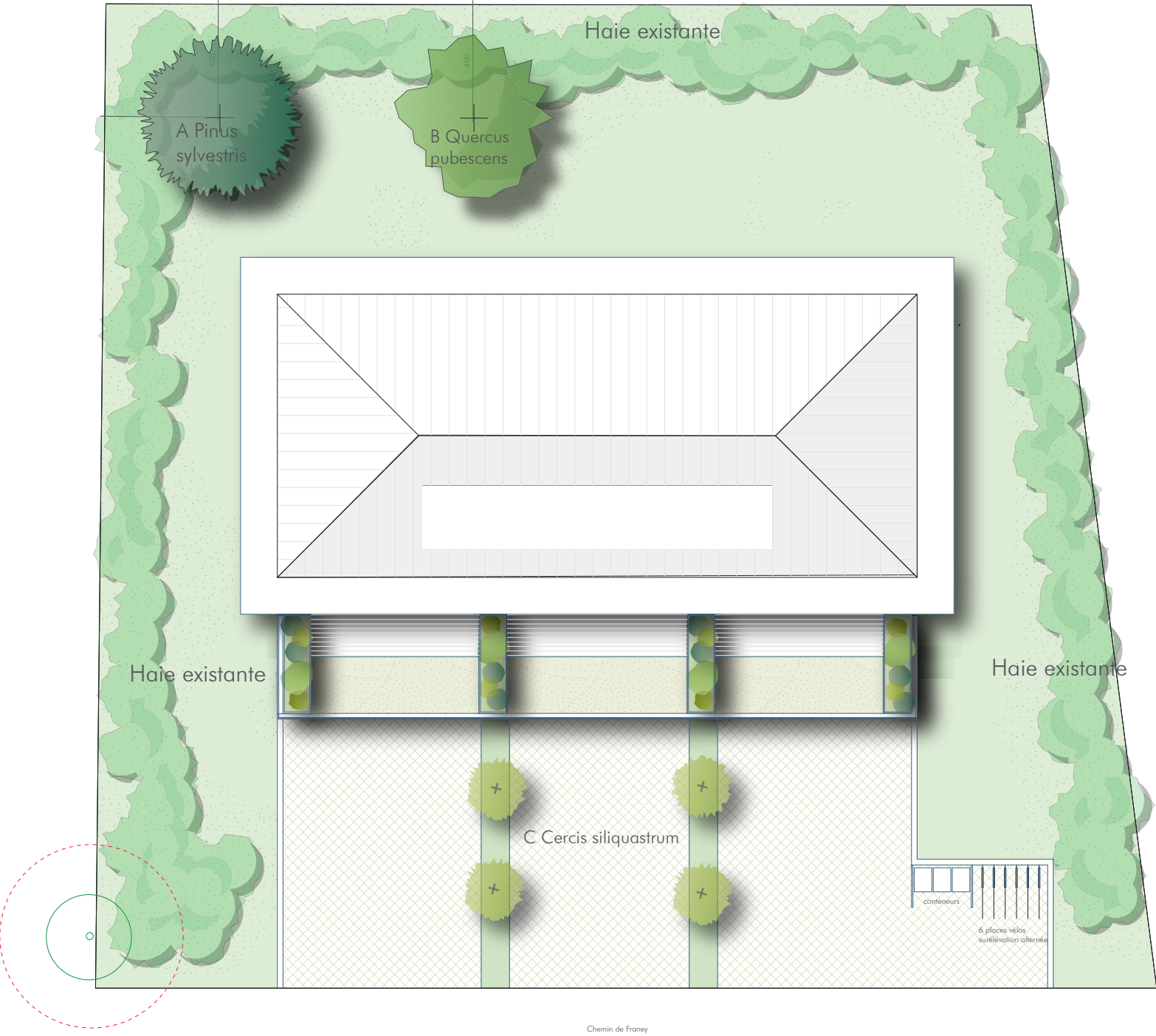
02. Palette végétale projetée

Strate arborée

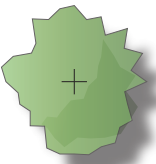
La stratégie de compensation prévoit la plantation de deux essences majeures : un pin sylvestre et un chêne pubescent. Ces deux arbres, indigènes et adaptés aux conditions climatiques actuelles, présentent une bonne tolérance à la sécheresse et s'inscrivent avec justesse dans le paysage arboré local, contribuant à sa continuité écologique et visuelle.

Par ailleurs, quatre Cercis australis seront implantés à l'entrée de la nouvelle construction. Leur floraison printanière généreuse et leur feuillage léger permettront de valoriser l'espace d'accueil tout en offrant une zone d'ombre agréable, renforçant ainsi le confort thermique en période estivale.

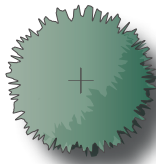
Cette sélection d'essences vise à concilier esthétique, adaptation climatique et cohérence paysagère.



Plan 1:200



B - QUercus pubescens
hauteur adulte : 20-25m



A - Pinus sylvestris
hauteur adulte : 10-15m



C - Cersis siliquastrum
hauteur adulte : 5-6m

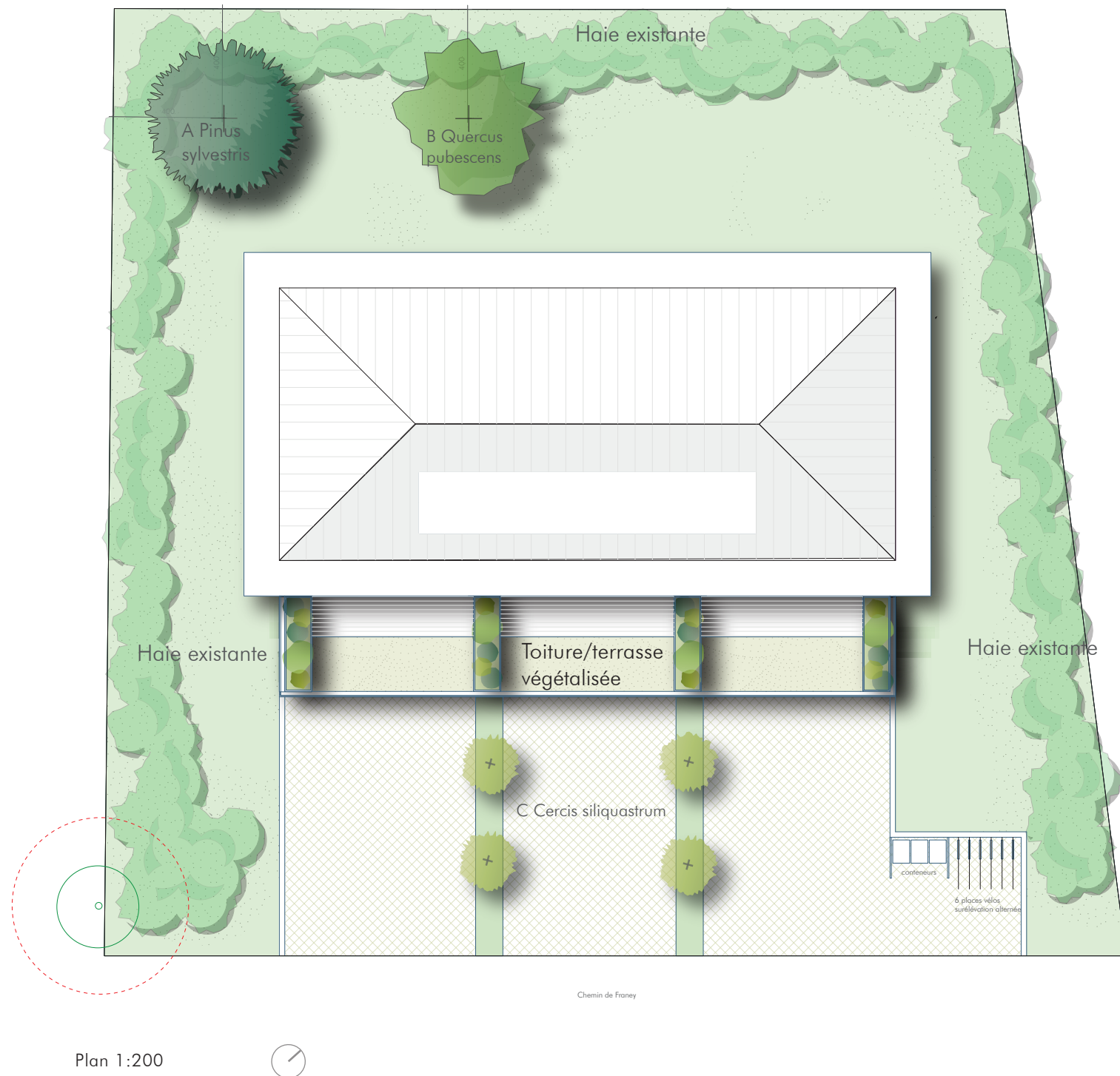
02. Palette végétale projetée

Strate herbacée - Toiture, terrasse végétalisée

Les toitures végétalisées présentent de nombreux avantages techniques, environnementaux et urbains :

- Régulation thermique : elles améliorent l'isolation des bâtiments, réduisant les besoins en énergie pour le chauffage et la climatisation.
- Gestion des eaux pluviales : elles permettent la rétention partielle des précipitations, diminuant le ruissellement et la charge sur les réseaux d'évacuation.
- Durabilité : elles protègent les membranes d'étanchéité en limitant les écarts thermiques et l'exposition aux UV, prolongeant ainsi leur durée de vie.
- Biodiversité : elles créent un habitat pour la faune et la flore, contribuant à la trame verte urbaine.
- Qualité de l'air : elles filtrent partiellement les particules fines et améliorent le microclimat local.
- Esthétique : elles valorisent les vues en hauteur et intègrent harmonieusement les constructions dans leur environnement.

En résumé, les toitures végétalisées constituent une solution efficace pour répondre aux enjeux de durabilité et de qualité urbaine dans les projets de construction ou de rénovation.



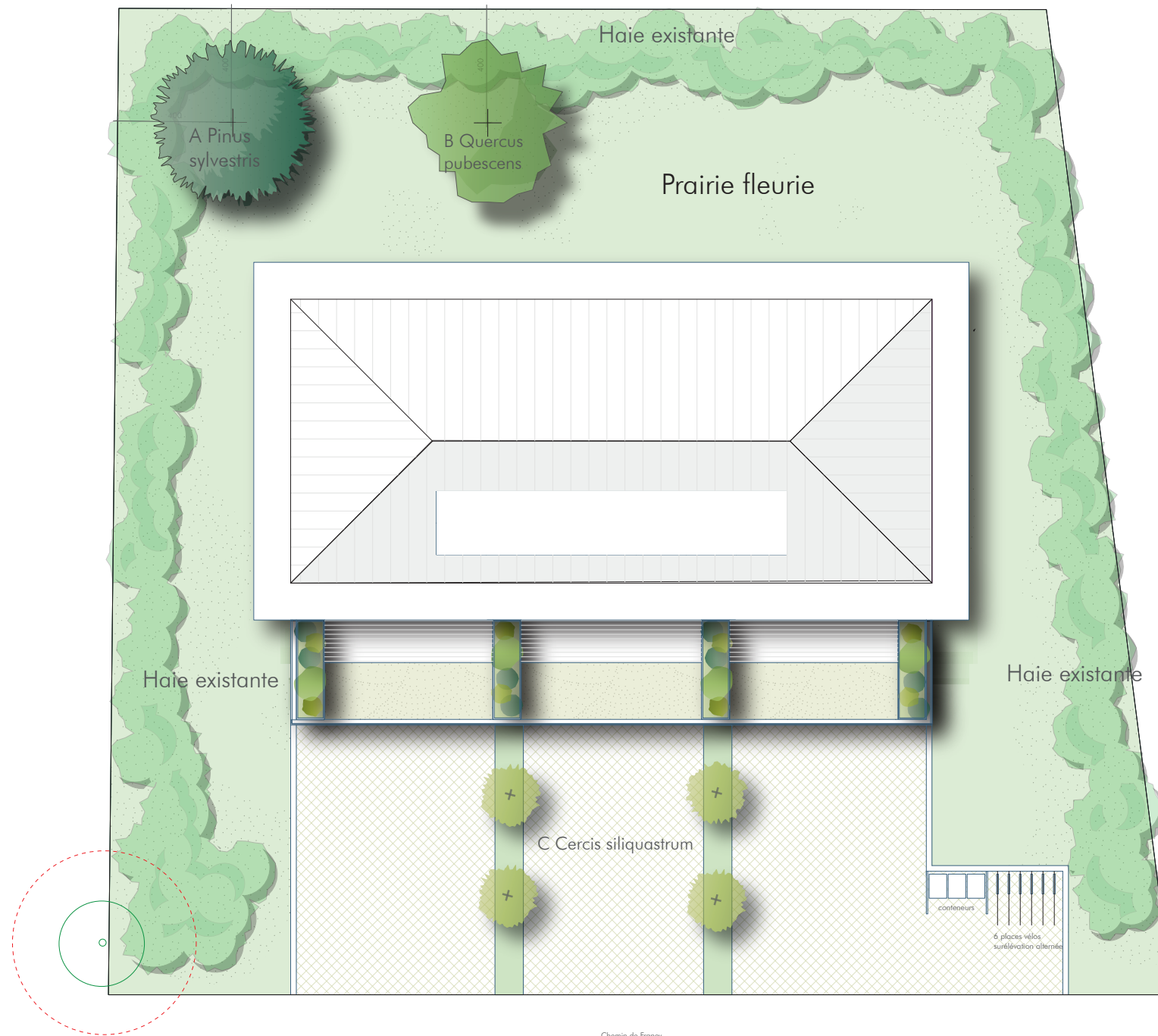
Végétalisation extensive de toiture mêlant Orpins, graminées et vivaces de milieux secs

02. Palette végétale projetée

Strate herbacée - Prairie fleurie

Les abords de la maison seront traités en prairie fleurie extensive, en cohérence avec le caractère champêtre du site. Ce choix répond à une volonté écologique affirmée, favorisant la biodiversité locale tout en limitant les besoins en arrosage et en entretien.

Cette prairie offrira une transition douce entre l'habitation et le paysage rural environnant, tout en renforçant l'intégration du projet dans son contexte naturel.



Plan 1:200



Ourlet de prairie fleurie en bordure de gazon ou massif de vivaces



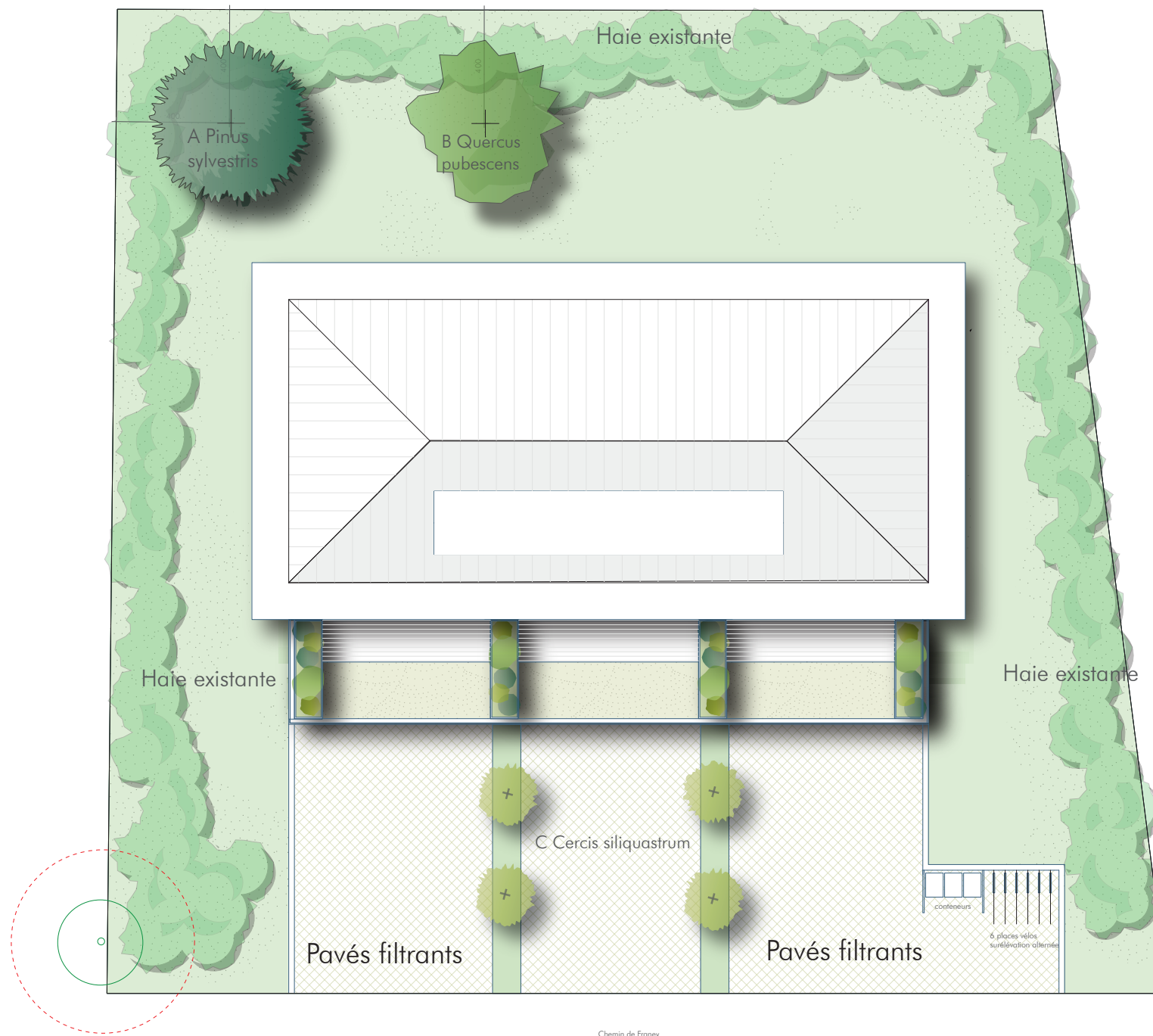
03. Mat rialit 

03. Matérialité

Zone carrossable

L'utilisation de pavés filtrants dans les surfaces piétonnes ou carrossables permet une gestion durable des eaux pluviales en favorisant leur infiltration directe dans le sol. Cela limite les risques de ruissellement, de saturation des réseaux et contribue à la recharge des nappes phréatiques.

En plus de leurs qualités environnementales, les pavés filtrants réduisent les îlots de chaleur et s'intègrent harmonieusement dans tout type de projet architectural. Ils allient esthétique, durabilité et respect des normes actuelles de construction durable.



Pavage à joints ouverts, végétalisé ou non



02
atelier zéro2 sa

av. du théâtre 14 1005 lausanne
+412 624 85 16 mail@zero2.ch